

Montaigne, des lettres aux Essais. Petite histoire d'une possible métamorphose

Alain Legros

▶ To cite this version:

Alain Legros. Montaigne, des lettres aux Essais. Petite histoire d'une possible métamorphose. Relier, délier les langues. Formes et défis linguistiques de l'écriture épistolaire, M.-C. Panzera, E. Canonica et A. Sultan, May 2016, Bordeaux, France. pp.57-83. halshs-04530412

HAL Id: halshs-04530412 https://shs.hal.science/halshs-04530412

Submitted on 3 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Montaigne, des lettres aux *Essais* : petite histoire d'une métamorphose

« Sur ce subject de lettres, je veux dire ce mot; que c'est un ouvrage, auquel mes amis tiennent, que je puis quelque chose »¹. Cette confidence de Montaigne à son lecteur se trouve au chapitre « Consideration sur Ciceron », l'auteur des lettres ad Atticum et ad familiares, donc au livre I des Essais, où elle n'a été introduite qu'en 1588, dans l'édition parisienne en trois livres. Les amis qu'allègue Montaigne, après avoir lu les Essais en deux livres qu'il avait publiés à Bordeaux en 1580, puis 1582, et qui leur étaient principalement destinés, lui auraient ainsi conseillé de s'essayer désormais à la littérature épistolaire. Il n'en a rien fait, pas plus qu'il ne s'est aventuré à écrire l'histoire de son temps, comme d'autres amis ou peut-être les mêmes l'y incitaient à la fin de sa vie (je rappelle ici qu'il est né en 1533 et qu'il est mort en 1592, alors qu'il travaillait à une nouvelle édition de son livre). C'est peut-être pour répondre à ces sollicitations qu'il déclare, dans le troisième et nouveau livre de ses Essais parisiens de 1588 : « mon livre est toujours un »². Auteur conscient et volontaire d'un seul et unique livre, de plus en plus considéré aujourd'hui comme ouvrage de philosophie, Montaigne a-t-il bien sa place dans un colloque sur les « formes et défis linguistiques de la communication épistolaire »? Et ai-je la mienne parmi vous, moi qui ne suis pas linguiste et qui ne pratique aucune langue étrangère ? Les organisateurs ayant jugé que oui, je ne peux que les remercier de leur invitation et espérer ne pas les décevoir.

Les lettres de Montaigne conservées

Le témoignage indirect de ses amis montre à tout le moins qu'ils connaissaient le goût de Montaigne pour les recueils de lettres, et peut-être

même qu'ils avaient pu apprécier, en correspondant avec lui, certaines qualités épistolaires de son style. La trentaine de lettres de lui qui nous sont parvenues, pour la plupart conservées à Monaco, mais aussi quelques-unes à Bordeaux, ne permettent pas de nous faire vraiment un avis là-dessus. Dix-huit d'entre elles sont autographes, d'autres ont été vraisemblablement dictées et ne sont authentifiables que par sa souscription, quelques-unes enfin ne nous sont parvenues que par des copies ou des fac-similés. Si l'on excepte deux faux avérés qu'on trouve encore dans des éditions modernes, la plus ancienne est de 1567, époque où Montaigne est encore conseiller au Parlement de Bordeaux, charge qu'il résignera en 1570 pour s'occuper de la seigneurie du Périgord héritée de son père : c'est de là qu'il informe un confrère et ami sur les mouvements de troupe des huguenots qu'il a pu observer aux alentours de Castillon, sur la route de La Rochelle à Montauban qui passe près de chez lui : « Ceux qui ont des villes voisines en garde feront bien, sans s'émouvoir ou effrayer, d'avoir l'œil à leurs portes »³. Telle sera aussi la teneur de seize lettres que Montaigne adressera, entre 1581 et 1585, au maréchal de Matignon, lieutenant général du roi en Guyenne, envoyé par Henri III loin de sa Normandie natale pour y contrôler les faits, gestes et intentions d'Henri de Navarre, devenu chef du parti huguenot, puis héritier présomptif de la couronne de France. Montaigne est alors maire de Bordeaux et il renseigne le maréchal tant sur l'agitation qui règne dans la ville à l'instigation des ligueurs que sur les déplacements de Navarre et de sa cour dont il a connaissance quand il est sur ses terres et qu'ils sont ses voisins. Ces lettres-missives répondent donc à un souci de renseignement. Si elles ne sont pas chiffrées, elles ne disent jamais tout vraiment et confient parfois au porteur un message complémentaire à délivrer de vive voix. Elles s'accompagnent parfois d'une lettre reçue de tel ou tel, car Montaigne correspond aussi avec les protestants, tels Turenne et surtout Duplessis-Mornay, favorable comme lui à la concorde religieuse. Pour en savoir plus sur ces lettres-missives, je vous propose de consulter mon édition numérique de l'ensemble des lettres conservées de Montaigne sur le site des Bibliothèques Virtuelles Humanistes⁴. Vous y trouverez, outre les lettres à Matignon, trois lettres officielles que Montaigne le maire a écrites en jurade (dont deux de remontrance aux rois de France et de Navarre), et surtout les deux belles lettres qu'il a écrites en réponse à Henri de Navarre devenu Henri IV, datées de l'année 1590 : des lettres dignes d'un conseiller très privé, qui, outre qu'elles sont d'un politique avisé, invitent le nouveau roi à soigner désormais davantage son image de souverain sans se départir de sa bonté naturelle⁵.

Les épîtres dédicatoires de Montaigne

Les épîtres dédicatoires insérées dans des ouvrages que Montaigne a publiés à Paris en 1569 et en 1571 ont un statut bien différent, car elles nous font entrer déjà, par la petite porte, dans le champ de la littérature.

En 1569, il offre à son père décédé la traduction française qu'il a faite, à sa demande, d'une *Theologia naturalis* d'un millier de pages : « Il pourra bien estre que les personnes delicates et curieuses y remarqueront quelque traict, et ply de Gascongne : mais ce leur sera d'autant plus de honte, d'avoir par leur nonchalance laissé prendre sur eux cest advantage, à un homme de tous poincts nouveau et aprenty en telle besongne »⁶.

En 1571, de nouveau à Paris, il fait précéder d'une épître chacune des œuvres de La Boétie qu'il a pu recouvrer et qu'il édite, à savoir des traductions du grec et des poèmes. La *Mesnagerie*, un traité d'économie domestique de Xénophon, est ainsi offerte à Henri de Lansac, conseiller du roi en son conseil privé : « je vous donne ce livre : qui tout d'un train aussi vous respondra de ma part, que sans l'expresse deffense que m'en faict mon insuffisance, je vous presenterois autant volontiers quelque chose du mien, en recognoissance des obligations que je vous dois »⁷. Le temps n'est pas encore venu d'une écriture personnelle. Les *Regles de mariage* de Plutarque sont offertes à Henri de Mesme, également conseiller du roi en son conseil privé, grand amateur de

livres et de manuscrits, mais aussi, par son intermédiaire et indirectement, à son épouse, Madame de Roissy. La Lettre de Consolation de Plutarque à sa femme tombe à point nommé pour être offerte à « Mademoiselle de Montaigne, ma femme », qui a perdu son premier enfant en bas âge : Montaigne lui dit son aversion pour toute innovation, y compris celle d'un cynisme ambiant qui se joue de l'amour. « A Monsieur de l'Hospital, chancellier de France », qui était aussi poète, sont offerts des *Poemata* de La Boétie lui-même, dont quelques-uns disent l'amitié d'Estienne pour Michel et dont la dédicace déplore qu'on l'ait laissé croupir dans son « quartier » de Guyenne au lieu de l'appeler à de plus hautes fonctions, quoique désormais l'ex-chancelier soit retiré des affaires. Là encore, il est assez clair que Montaigne prêche aussi pour sa paroisse. Une brève plaquette publiera enfin à part les Vers françois offerts « A Monsieur de Foix », ambassadeur à Venise et lui aussi conseiller du roi en son conseil privé : « Ores que le faire soit plus naturel aux Gascons, que le dire, si est-ce qu'ils s'arment quelquefois autant de la langue que du bras, et de l'esprit que du cœur »8. Une certaine ambition politique perce dans toutes ces dédicaces, mais on y trouve aussi des germes d'ambition littéraire, et comme un pas de plus dans cette voie, surtout avec la publication du récit sur la mort de La Boétie, qui clôt ou couronne cette publication et signe en quelque sorte les débuts de Montaigne comme auteur.

Si en effet le nom de Montaigne n'apparaissait pas sur la page de titre de sa traduction de Sebond (ou Sebonde) le théologien catalan, il apparaît discrètement sur celle de son édition de La Boétie en tant que rédacteur d'un « Discours sur la mort du Seigneur de La Boëtie », autrement et plus précisément intitulé, à l'intérieur du volume, « Extraict d'une lettre que Monsieur le Conseiller de Montaigne escrit à Monseigneur de Montaigne son pere, concernant quelques particularitez qu'il remarqua en la maladie et mort de feu Monsieur de la Boetie » 9. Sans doute la lettre entière avait-elle été écrite juste après la mort de l'ami, en 1563, et avant celle du père, en 1568. Long

d'une vingtaine de pages, ce récit véridique d'un témoin direct s'inscrit dans le droit fil d'une tradition qui, depuis Platon et la mort de Socrate, mais aussi de la Passion du Christ racontée par les évangélistes, recueille précieusement les *ultima verba* d'un mourant sublime, saint, sage ou héros. Plus tard, l'auteur des *Essais* avouera qu'il a, un temps, pensé faire « un registre commenté des morts diverses »¹⁰, projet auquel il n'a pas donné corps, car, selon ses propres mots, il n'est pas « faiseur de livre ». Parmi les dernières paroles de l'ami, l'une surtout, réitérée, a troublé, fortement et durablement, celui qui était à son chevet : « Mon frere, mon frere, me refusez-vous doncq une place ? »¹¹

Les lettres des Essais

Cette place, Montaigne a pensé la lui donner au cœur même de son livre encore sans nom, sorte de « rolle » ou « registre » de ses pensées sur tous sujets, qu'il a commencé à écrire et sans doute à dicter, chez lui, mais par intermittence, dans sa bibliothèque, au second étage d'une tour, à partir de 1571-72. Là devait en effet être comme enchâssé à la façon d'une pierre précieuse le « Discours de la servitude volontaire » de La Boétie, remplacé *in extremis*, en 1580, au sein du premier Livre, par 29 sonnets en français du même, qui seront plus tard supprimés de longs traits obliques par Montaigne sur l'exemplaire de 1588 où il préparera son ultime édition.

De l'édition *princeps* à la dernière édition du vivant de Montaigne, les *Essais* s'ouvrent sur un avertissement liminaire « Au lecteur », comme s'ils ne se concevaient qu'adressés à quelqu'un, connu ou anonyme, contemporain ou éloigné dans le temps : « C'est icy un livre de bonne foy, lecteur... »¹² On dirait même qu'ils le recherchent, ce lecteur. Et cependant, c'est plutôt à des lectrices que l'auteur s'adresse. Les « Vingt et neuf sonnets d'Estienne de La Boëtie » sont ainsi dédiés « A Madame de Grammont Comtesse de Guissen », autrement dit de Guiche, la maîtresse catholique du roi de Navarre, communément appelée « la belle Corisande » : « Madame, je ne vous offre rien du mien, ou par ce qu'il

est desja vostre, ou pour ce que je n'y trouve rien digne de vous. Mais j'ay voulu que ces vers en quelque lieu qu'ils se vissent, portassent vostre nom en teste, pour l'honneur que ce leur sera d'avoir pour guide cette grande Corisande d'Andoin. Et n'entrez pas en jalousie, dequoy vous n'avez que le reste de ce que pieça j'en ay faict imprimer sous le nom de monsieur de Foix, vostre bon parent : car certes ceux-cy ont je ne sçay quoy de plus vif et de plus bouillant : comme il les fit en sa plus verte jeunesse, et eschauffé d'une belle et noble ardeur que je vous diray, Madame, un jour à l'oreille »¹³. Moins corseté que pour une dédicace savante ou révérentieuse, le ton d'intimité convient à cet envoi de sonnets galants offerts en bouquet à une dame... Vingt-neuf fleurs dont il ne restera pour finir que l'enveloppe vide.

D'autres belles et nobles dames sont les dédicataires d'autres chapitres des *Essais*, mais uniquement pour les Livres I et II. Ainsi de celui « De l'institution des enfans » (I, 25/26), autrement dit de leur éducation, offert « A Madame de Foix, Contesse de Gurson », qui attend un enfant et à qui l'auteur s'adresse par trois fois dans le cours du chapitre, donnant ainsi à un discours austère l'inflexion d'une lettre familière : « Quelcun doncq'ayant veu l'article precedant [le chapitre « Du pedantisme »], me disoit chez moy l'autre jour, que je me devoys estre un petit estendu [j'aurais dû m'étendre un peu plus] sur le discours de l'institution des enfans. Or Madame si j'avoy quelque suffisance [compétence] en ce subject je ne pourroy la mieux employer que d'en faire un present à ce petit homme, qui vous menasse de faire tantost une belle sortie de chez vous »¹⁴. *In fine*, c'est donc à l'enfant lui-même que s'adresse ce discours sur son éducation!

Autre travail de commande, la très longue « Apologie de Raymond de Sebonde » (250 pages) est coupée en son milieu par une incise à la deuxième personne, qui paraît désigner Marguerite de Valois, épouse du roi de Navarre, alors à Nérac : « Vous, pour qui j'ay pris la peine d'estendre un si long corps, contre ma coustume, ne refuyrez point de maintenir vostre Sebonde, par la forme

ordinaire d'argumenter, dequoy vous estes tous les jours instruite, et exercerez en cela vostre esprit et vostre estude »¹⁵.

Le chapitre « De l'affection des peres aux enfans » (II, 8) est dédié « A Madame d'Estissac », mère du jeune homme avec qui Montaigne partira bientôt pour un long voyage en pays germaniques et italiens : « Madame [...] C'est une humeur melancolique, et une humeur par consequent tres ennemie de ma complexion naturelle, produite par le chagrin de la solitude, en laquelle il y a quelques années que je m'estoy jetté, qui m'a mis premierement en teste ceste resverie de me mesler d'escrire » ¹⁶. Comme on voit, le ton est encore celui de la confidence. La destinataire sert ici d'intermédiaire entre l'auteur et son lecteur, lecteur auquel l'auteur s'adressera directement dans le Livre III de 1588 : « Laisse Lecteur courir encore ce coup d'essay, et ce troisiesme alongeail, du reste des pieces de ma peinture » ¹⁷.

C'était encore à une dame qu'il s'adressait à la fin du dernier chapitre de ses *Essais* en deux livres de 1580, « De la ressemblance des enfans aux peres » (II, 37), sous la forme d'un envoi qui vient interrompre le fil du discours : « A Madame de Duras »: « Madame, vous me trouvastes sur ce pas [passage] dernierement, que vous me vinstes voir [...] Ces mesmes conditions et facultez, que vous avez pratiquées et recueillies, Madame, avec beaucoup plus d'honneur et de courtoisie qu'elles ne meritent, je les veux loger (mais sans alteration et changement) en un corps solide, qui puisse durer quelques années, ou quelques jours apres moy, où vous les retrouverez, quand il vous plaira vous en refreschir la memoire, sans prendre autrement la peine de vous en souvenir. »¹⁸ Suivent des propos sur la médecine, puis cet arrêt un peu brusque : « Madame en voyla assez : vous me donnez bien congé de reprendre le fil de mon propos, duquel je m'estoy destourné, pour vous entretenir. » 19 Et les Essais d'alors s'achèvent sur une dernière page, adressée comme le reste à l'hypothétique et futur lecteur, ou lectrice, cette âme-sœur (« Hypocrite lecteur, dira Baudelaire au seuil des Fleurs du Mal, mon semblable, mon frère »).

On ne peut clore ce petit développement sur les lettres ou fragments de lettres insérés dans les *Essais* sans citer cette lettre d'Épicure, que le sage dicta, Montaigne « peu avant son dernier soupir » : « EPICURUS HERMACHUS SALUT. Ce pendant que je passois l'heureux, et celuy-là mesmes le dernier jour de ma vie, j'escrivois cecy, accompaigné toutesfois de telle douleur en la vessie et aux intestins, qu'il ne peut rien estre adjousté à sa grandeur. Mais elle estoit compensée par le plaisir qu'apportoit à mon ame la souvenance de mes inventions et de mes discours. Or toy comme requiert l'affection que tu as eu dés ton enfance envers moy, et la philosophie, embrasse la protection des enfans de Metrodorus. » Recopié de Cicéron, ce billet montre, aux yeux de Montaigne, qu'à ce moment ultime Épicure avait encore le souci de sa réputation posthume. Aussi Montaigne, qui réprouve un tel souci en un pareil moment, insère-t-il ces lignes dans le chapitre « De la gloire » (Pléiade, p. 657)*, comme il produisait jadis les pièces d'un procès qu'i avait été chargé d'instruire en tant que magistrat.

La vocation épistolaire de Montaigne

On a vu ce que pensaient les amis de Montaigne de son aptitude pour la littérature épistolaire. Lui-même confesse son goût pour les recueils de lettres, authentiques ou fictives : « Ce sont grands imprimeurs de lettres, que les Italiens, j'en ay, ce crois-je, cent divers volumes : Celles de Annibale Caro me semblent les meilleures. »²⁰ Il avait peut-être acheté à Venise, en 1581, les deux volumes des *Lettere familiari del commendatore*. En cette même ville, qu'il aimait, son *Journal de voyage* nous apprend d'autre part que la « Signora Veronica Franco » a fait porter à son domicile « un petit livre de *Lettres* qu'elle a composé »²¹ : sans doute les *Lettere familiari a diversi* sans nom d'éditeur que la célèbre courtisane vénitienne avait dédiées en 1580 au Cardinal d'Este. C'est tout ce que nous savons de ces impressions italiennes dont il fait ici état. La liste des ouvrages de sa « librairie » dressée par Villey à partir de citations ou

d'allusions comprend en revanche, outre Plutarque déjà rencontré, les grands modèles Cicéron, Pline et Sénèque, mais aussi les lettres médicales de Gesner et les *Epistres dorées* de Guevara, sans oublier celles des saints Pierre et Paul ni les longues dédicaces, souvent bien trop longues à son goût, des mille ouvrages de sa bibliothèque où il n'aurait qu'à puiser s'il voulait enrichir de citations son propos. On ne sait en revanche ce qu'il a pu connaître de la correspondance d'Erasme, publiée par lui-même de son vivant, ni s'il a lu et possédé son *De conscribendis epistolis*.

Le type de lettre qui plaît très particulièrement à Montaigne, ce sont les « lettres familières », genre auquel, remarque-t-il, s'est aussi exercé César. Il n'en reproche pas moins à Cicéron et à Pline, d'avoir eu la vanité de publier les leurs au lieu de tenir leur rang : « Sied-il pas bien à deux consuls Romains, souverains magistrats de la chose publique emperiere du monde, d'employer leur loisir, à ordonner et fagotter gentiment une belle missive, pour en tirer la reputation, de bien entendre le langage de leur nourrisse? Que feroit pis un simple maistre d'escole qui en gaignast sa vie ? »²² Tout cela sent pour lui la « falsification ». Il n'est en revanche pas exempt lui-même de fatuité, quand par exemple il se remémore les lettres d'amour passionné écrites en sa jeunesse, évidemment non récupérables : « Si tout le papier que j'ay autresfois barbouillé pour les dames, estoit en nature, lors que ma main estoit veritablement emportée par ma passion, il s'en trouveroit à l'adventure quelque page digne d'estre communiquée à la jeunesse oysive, embabouinée de cette fureur. »²³ Peut-être avait-il touché quelques mots des lettres ardentes de sa jeunesse à ces amis qui l'ont encouragé à en écrire et publier désormais de fictives ? À moins qu'ils ne lui aient plutôt conseillé de mettre ses pas dans ceux de Sénèque, dont les Lettres sont, aux yeux de Montaigne, la part la plus admirable de son œuvre, celle dont le style épouse, mieux que de froids traités, la philosophie morale qu'il recherche et renouvelle.

Des essais à défaut de lettres

« Et puis, pour qui escrivez vous ? »²⁴ Cette question, comme adressée par Montaigne à lui-même dans « De la præsumption » (II, 17) trouve sa réponse, dans « Consideration sur Ciceron », là où l'auteur parlait, on s'en souvient, de l'invitation de ses amis à troquer l'essai pour la lettre : « [J']eusse prins plus volontiers cette forme à publier mes verves, si j'eusse eu à qui parler. Il me falloit, comme je l'ay eu autrefois, un certain commerce, qui m'attirast, qui me soustinst, et souslevast [...] J'eusse esté plus attentif, et plus seur, ayant une addresse forte et amie, que regardant les divers visages d'un peuple : et suis deçeu, s'il ne m'eust mieux succedé. »²⁵ C'est ici la vie elle-même qui est décevante, la mort du lecteur idéal ayant privé Montaigne de destinataire, ou plutôt d'interlocuteur, de correspondant au sens plein du terme.

Il n'y a pas d'Essais de Montaigne sans recours, discret mais récurrent, à la deuxième personne, comme il n'y a pas de lettre qui ne soit adressée. Il est à croire que Montaigne n'aurait pas même écrit s'il avait toujours eu quelqu'un « à qui parler ». Cherchent lecteur désespérément, disent à leur façon les Essais. Cherchent lecteur pour avoir enfin, au-delà du livre mais grâce à lui, « quelqu'un à qui parler ». A qui parler, et non à qui écrire, comme si l'entremise de l'écriture n'était, somme toute, qu'un ersatz de la parole vive : « S'il y a quelque personne, quelque bonne compagnie, aux champs, en la ville, en France, ou ailleurs, resseante, ou voyagere, à qui mes humeurs soient bonnes, de qui les humeurs me soyent bonnes, il n'est que de siffler en paume, je leur iray fournir des Essays, en chair et en os. »²⁶ Cette proposition manifeste se trouve dans le long commentaire « Sur des vers de Virgile » (III, 5), chapitre où Montaigne parle d'affection conjugale, d'amours libres, de poésie et de sexualité. Et ce chapitre tout entier est destiné aux dames, l'un des « trois commerces » préférés de l'auteur avec les conversations entre amis et la fréquentation des livres : « Je m'ennuye que mes Essais servent les dames de meuble commun seulement, et de meuble de sale : ce chapitre me fera du cabinet : J'ayme leur commerce un peu privé : le publique est sans faveur et saveur. Aux adieux, nous eschauffons outre l'ordinaire l'affection envers les choses que nous abandonnons. Je prens l'extreme congé des jeux du monde : voicy nos dernieres accolades. »²⁷

« Il n'est que de siffler en paume, je leur iray fournir des Essays, en chair et en os. » Que cette petite annonce me serve ici de conclusion.